



Différentes questions de co-propriété

Par **cmonboubou**, le **17/09/2010** à **18:53**

Bonjour,

J'ai acquis un appartement dans une co-propriété. Entre voisins nous nous sommes rendu compte, que notre syndic n'était pas transparent envers nous.

A t-il le droit de nous vendre l'eau 2 fois plus cher que la ville ne lui vend ??????

Une fuite d'eau situer sous le parking a été stopper 72h après sa découverte, nous avons payés plein pot, sans aide d'assurance, est ce logique ?

Les tuyaux d'eau et de chaffage se situe sous le parking des deux immeubles, je ne trouve nul mention disant que le parking fait partis des parties communes. A qui appartient t-il ? Doit-ont payer les travaux du parking ?

Merci beaucoup de vos réponses.